

(Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 11 aux Journaux)

Les postes des prévisions budgétaires susmentionnés se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

M. Crossman, du comité permanent des pêches et des forêts, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Conformément à son ordre de renvoi du mercredi 16 octobre 1968, le Comité a étudié les postes du budget principal révisé de 1968-1969 se rapportant aux pêches et aux forêts.

Le Comité les recommande à l'approbation de la Chambre.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules n° 1 à 10*) est déposé.

(Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 12 aux Journaux)

Les postes des prévisions budgétaires susmentionnés se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

M. Trudeau, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre, —Copies, en français et en anglais, des délibérations de la première réunion de la Conférence constitutionnelle tenue à Ottawa du 5 au 7 février 1968.

Sur motion de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. MacEachen, il est ordonné,—Que l'ordre de la Chambre du 20 septembre 1968, en ce qui concerne les affaires relatives aux subsides pour l'année financière 1968-1969, soit modifié de façon à retrancher la disposition qui prévoit une motion de subsides à laquelle deux jours de séance sont consacrés, en vertu du sous-alinéa b) (ii), et que le sous-alinéa b) (iii) dudit ordre soit modifié de façon à porter la limitation générale de 17 à 19 jours de séance, et que le sous-alinéa b) (iv) dudit ordre soit modifié de façon à prévoir que chaque question nécessaire pour disposer de toutes les procédures nécessaires aux fins de l'ordre soit mise aux voix le 19^e jour désigné.

Sur motion de M. Pilon, appuyé par M. Deachman, il est ordonné,—Que le nom de M. Stewart (Marquette) soit substitué à celui de M. McCutcheon sur la liste des membres du comité permanent des prévisions budgétaires en général.

Sur motion de M. Pilon, appuyé par M. Deachman, il est ordonné,—Que le nom de M. Smith (Saint-Jean) soit substitué à celui de M. Comtois sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Gilbert, appuyé par M. Mather, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-139, Loi modifiant le Code criminel (Abolition de la peine corporelle), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.